

COMPTE RENDU REUNION

AMENAGEMENT DU 13 MAI 2014

Reprise des aménagements en cours :

Aménagement du viaduc du Gouët RN 12 : pas d'écrit- projet suspendu. Interlocuteur Agglo. Etat Maître d'Ouvrage pour le pont et les Entrées/sorties jusqu'à bretelle. Relance pour connaître où en est le projet, et phasage de travaux. Éclaircir les compétences. Retrouver les intervenants. Courrier à faire pour l'été par Alexis.

TEO : réunion 13 mai pour le comité de suivi des travaux : concerne les résidents, aquaval, commerçants, pour informer du déroulé des travaux.

l'agglo va faire une réponse par écrit de notre courrier.

Cependant lors de la rencontre du 13 mai réponses par orale sur les points suivants :

Connexion avenue loucheur- place de la cité : ce sera une Zone 30 .

giratoires : demande Vu matérialisation renforcée, il existe des aménagements en Angleterre 2 voies sortie ou continuité autour du rond point. Agglo a priori OK .

Bandes cyclables traitement différencié de 1,7m : pas de réponse

rétrécissement due au sas piéton : il y a un carrefour à feu contrôlé par les bus. On peut demander comment fonctionnent ces feux. Mail à faire Marion CARLO par Elise

Pendant les travaux et sur toute la portion concernée par les travaux : demande de VU d'utiliser les panneaux : « interdiction de dépassement des vélos » : panneaux non homologués mais utilisés par Département sur le passage du Trieux.

L'agglo est OK pour respecter procédure donnée par VU suite à échange de mail. Cependant, nécessaire de schématiser nos propositions sur les ronds points pour clarifier notre proposition, car dans le courrier envoyé en effet le schéma n'est pas clair . Réalisation par Alexis.

VU attend le courrier de l'agglo pour répondre sur les propositions.

Petit train- véloroute : proposition de placer des faux panneaux véloroute au niveau de l'itinéraire que l'on souhaite. Proposer cette idée au CA.

Aborder par ailleurs notre position lors d'une rencontre des élus : intérêt de circuler la voie ancienne du train et d'ouvrir les ponts à terme pour les vélos, piétons....

Aménagement de voies vertes vallée du Goélo : demander ouverture petit chemin. Rue Louis Blanc Destinataires ville de saint Briec/ ville de Ploufragan / agglo- réalisation Marie.

PLU : modif au niveau de Plaines ville . attente du rapport commissaire enquêteur avant de reprendre le dossier

Plan de référence : en attente.

PEM : réunion 3 juin Club -TGV : Saint Briec à 17h . Participation de VU . Demande d'informations officielles à la ville de Saint Briec en amont de cette réunion. Jean fait le courrier.

Rond point de l'Aurore : M. Mayeux souhaitait que ce soit un aménagement exemplaire, VU a donné ses principes, pas de proposition à ce jour. En parler lors de la rencontre avec élus.

Rond point Aberystwyth : en parler aux élus.

Rencontre inter quartiers : la première réunion a eu lieu en déc. 2013 : objectifs : identifier les incohérences, de les rassembler et en faire part aux élus.

Jean présente son travail : départ des cartes du zonage du PLU, qui comprend le recensement des liaisons douces et Le Plu prévoit de créer des liaisons douces .

Par rapport à cette carte du PLU et surtout concernant les liaisons douces à créer, Jean a requalifié ces voies => il apparaît que beaucoup de projets de voies ne sont pas réalisables car chemin privé, ou piéton non adapté au vélo, parcelles agricoles... . Le quartier des villages a travaillé pour de nouveaux tracés. Prochaine réunion le 15 mai à 18h30 ville JOUHA. VU ne doit pas cassé cette dynamique par des données trop techniques . La position de VU sera celle de l'accompagnement afin que les demandes soient cohérentes. VU peut apporter des conseils techniques pour les aménagements souhaités. Et présenter la méthodologie de Jean. Rajouter sur les plans du PLU, les écoles, équipements publics.

Avec le CA rencontre avec les élus lors de la semaine de la mobilité en septembre, partir sur une balade à ville pour présenter les aménagements qui clochent et puis présenter l'atelier.

Ensuite envisager une réunion plus tournée vers les aménagements .